



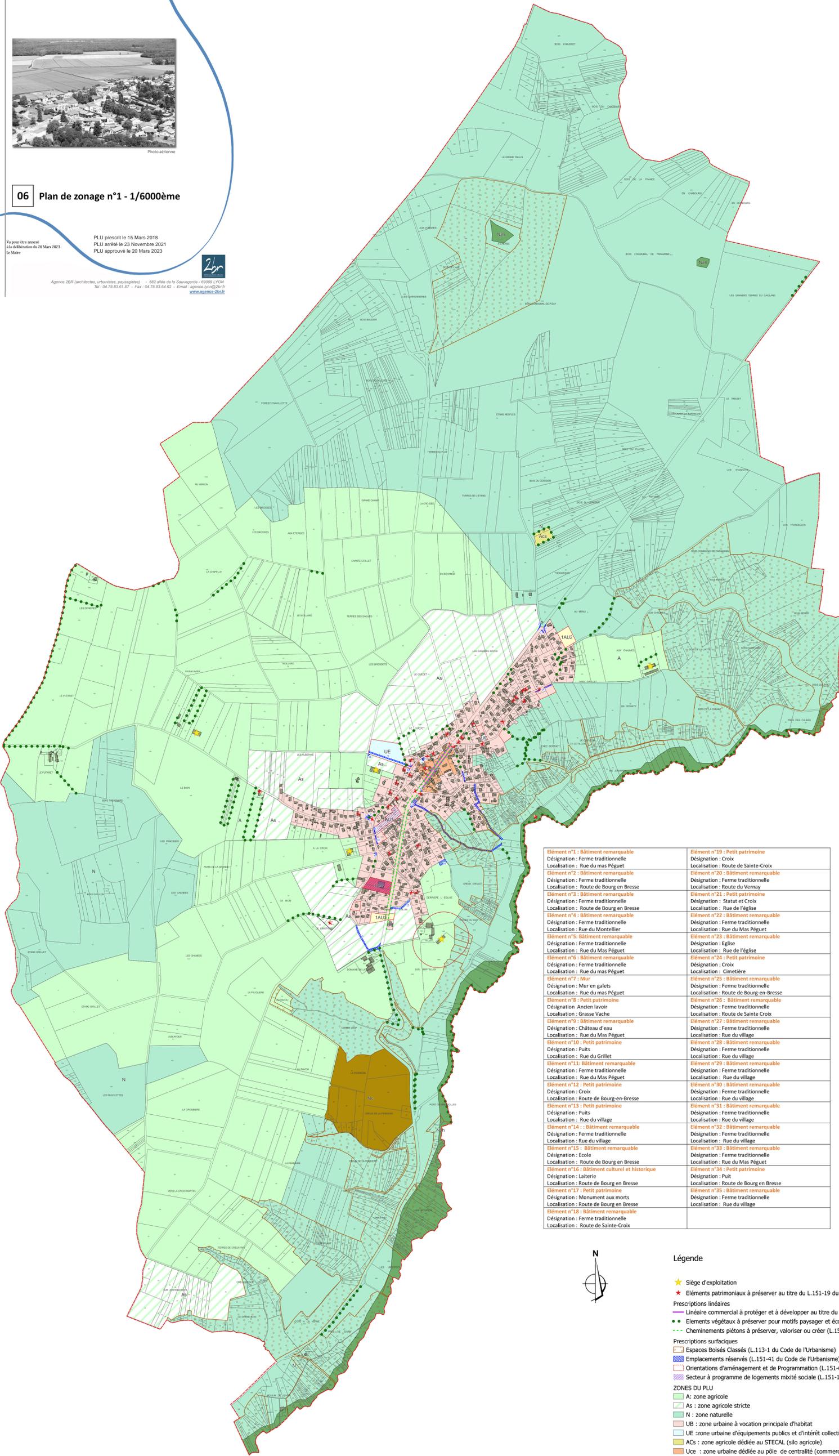
Photo aérienne

**06 Plan de zonage n°1 - 1/6000ème**

PLU prescrit le 15 Mars 2018  
 PLU antité le 23 Novembre 2021  
 PLU approuvé le 20 Mars 2023

Vo pour être amené  
 à la délibération du 20 Mars 2023  
 le Maire

Agence 2BR (architectes, urbanistes, paysagistes) - 502 allée de la Sauvegarde - 69009 LYON  
 Tél : 04 78 69 67 67 - Fax : 04 78 69 66 66 - Email : agence.2br@orange.fr  
 www.agence-2br.fr



<b>Élément n°1 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du mas Péguet	<b>Élément n°19 : Petit patrimoine</b> Désignation : Croix Localisation : Route de Sainte-Croix
<b>Élément n°2 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Route de Bourg en Bresse	<b>Élément n°20 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Route du Vernay
<b>Élément n°3 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Route de Bourg en Bresse	<b>Élément n°21 : Petit patrimoine</b> Désignation : Statut et Croix Localisation : Rue de l'église
<b>Élément n°4 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du Montellier	<b>Élément n°22 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du Mas Péguet
<b>Élément n°5 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du Mas Péguet	<b>Élément n°23 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Eglise Localisation : Rue de l'église
<b>Élément n°6 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du mas Péguet	<b>Élément n°24 : Petit patrimoine</b> Désignation : Croix Localisation : Cimetière
<b>Élément n°7 : Mur</b> Désignation : Mur en galets Localisation : Rue du mas Péguet	<b>Élément n°25 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Route de Bourg-en-Bresse
<b>Élément n°8 : Petit patrimoine</b> Désignation : Ancien lavoir Localisation : Grasse Vache	<b>Élément n°26 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Route de Sainte Croix
<b>Élément n°9 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Château d'eau Localisation : Rue du Mas Péguet	<b>Élément n°27 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du village
<b>Élément n°10 : Petit patrimoine</b> Désignation : Puits Localisation : Rue du Grillet	<b>Élément n°28 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du village
<b>Élément n°11 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du Mas Péguet	<b>Élément n°29 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du village
<b>Élément n°12 : Petit patrimoine</b> Désignation : Croix Localisation : Route de Bourg-en-Bresse	<b>Élément n°30 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du village
<b>Élément n°13 : Petit patrimoine</b> Désignation : Puits Localisation : Rue du village	<b>Élément n°31 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du village
<b>Élément n°14 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du village	<b>Élément n°32 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du village
<b>Élément n°15 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ecole Localisation : Route de Bourg en Bresse	<b>Élément n°33 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du Mas Péguet
<b>Élément n°16 : Bâtiment culturel et historique</b> Désignation : Laiterie Localisation : Route de Bourg en Bresse	<b>Élément n°34 : Petit patrimoine</b> Désignation : Puit Localisation : Route de Bourg en Bresse
<b>Élément n°17 : Petit patrimoine</b> Désignation : Monument aux morts Localisation : Route de Bourg en Bresse	<b>Élément n°35 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Rue du village
<b>Élément n°18 : Bâtiment remarquable</b> Désignation : Ferme traditionnelle Localisation : Route de Sainte-Croix	

N° de l'emplacement	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Superficie Approximative
1	collecteurs assainissement	Communauté de communes	1575 m2 + 2405 m2
2	aménagement du carrefour RD 22 - VC 4	commune	119 m2 + 101 m2 + 74m2
3	aménagements du chemin de la Côte	commune	1185 m2
4	aménagement d'un pan coupé	commune	60 m2
5	Élargissement voirie Mise en sécurité	commune	106 m2
6	aménagement d'un pan coupé	commune	42 m2
7	aménagement de pans coupés	commune	35m2 + 66 m2 +66 m2
8	Élargissement voirie	commune	58m2
9	Élargissement voirie (4.5m)	commune	789m2
10	Mise en sécurité Aménagement des espaces paysagers	commune	34m2
11	Élargissement voirie	commune	123 m2
12	Création de stationnements	commune	512 m2
13	Aménagement d'un espace public	commune	458 m2
14	Création de stationnements et de mobilités douces Mise en sécurité de l'accès	commune	307 m2
15	Création de stationnements paysagers (avec préservation du mur le long de la rue du Mas Péguet)	commune	131 m2
16	Accès et mise en sécurité	commune	453 m2
17	Equipement d'intérêt collectif	commune	94 m2
18	Aire de retournement	commune	120 m2



**Légende**

- ★ Sièges d'exploitation
- ★ Eléments patrimoniaux à préserver au titre du L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Prescriptions linéaires
  - Linéaire commercial à protéger et à développer au titre du L.151-16 du Code de l'Urbanisme
  - Eléments végétaux à préserver pour motifs paysager et écologique au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
  - Cheminements piétons à préserver, valoriser ou créer (L.151-38 du Code de l'Urbanisme)
- Prescriptions surfaciques
  - Espaces Boisés Classés (L.113-1 du Code de l'Urbanisme)
  - Emplacements réservés (L.151-41 du Code de l'Urbanisme)
  - Orientations d'aménagement et de programmation (L.151-6 du Code de l'Urbanisme)
  - Secteur à programme de logements mixité sociale (L.151-15 du Code de l'Urbanisme)
- ZONES DU PLU
  - A : zone agricole
  - As : zone agricole stricte
  - N : zone naturelle
  - UB : zone urbaine à vocation principale d'habitat
  - UE : zone urbaine d'équipements publics et d'intérêt collectif
  - ACs : zone agricole dédiée au STECAL (silo agricole)
  - Uce : zone urbaine dédiée au pôle de centralité (commerces de proximité et artisanat)
  - Ucs : zone urbaine dédiée au pôle de services
  - Nzh : zone naturelle liée à la présence de zones humides
  - Nc : zone naturelle de carrière
  - 1AU1 : zone à urbaniser à court terme à vocation principale d'habitat
  - 1AU2 : zone à urbaniser à court terme à vocation principale d'habitat
  - 1AU3 : zone à urbaniser à court terme à vocation principale d'habitat